Conditions d'utilisation Swisscom myCloud

1. Champ d'application

Les présentes « Conditions d'utilisation Swisscom myCloud » (ci-après « conditions d'utilisation ») s'appliquent au service « myCloud » de Swisscom (Suisse) SA (ci-après « Swisscom ») et complètent les <u>Conditions générales de vente des prestations de Swisscom</u> (ci-après « CGV »). En utilisant myCloud, le client déclare accepter les conditions d'utilisation et les CGV.

myCloud n'est destiné qu'à un usage privé. Toute utilisation professionnelle ou commerciale est interdite.

L'utilisation de myCloud n'est autorisée que pour les personnes physiques domiciliées en Suisse.

2. Prestations de Swisscom

2.1 Généralités

Grâce à myCloud, Swisscom permet au client de sauvegarder en toute sécurité des photos, clips vidéo et documents (ci-après collectivement dénommés « fichiers ») en Suisse.

À l'aide d'une application mobile (iOS ou Android), d'un navigateur Internet ou d'une application PC/Mac, le client peut sauvegarder des fichiers dans le cloud sur des serveurs Swisscom en Suisse et y accéder depuis tous les terminaux compatibles.

L'application myCloud sur blue TV ou Apple TV permet en outre au client d'afficher une partie des contenus sur son téléviseur.

Le logiciel de bureau permet également d'utiliser certaines fonctionnalités de myCloud sur l'ordinateur.

Les fichiers peuvent être organisés facilement et, en principe, aussi être partagés. Le client peut à tout moment supprimer des fichiers ou son compte myCloud sur mycloud.ch.

2.2 Versions des produits / Espace de stockage

myCloud est proposé en différentes versions de produits (« éditions de produits »). Un aperçu détaillé et complet des fonctionnalités ainsi que la conception de l'offre - en particulier aussi en ce qui concerne les options de partage de contenu - peuvent être consultés sur mycloud.ch.

Dans certains cas, les clients de Swisscom qui profitent de myCloud en complément d'un service de base Swisscom bénéficient d'avantages (p. ex. plus d'espace de stockage, avantages financiers).

2.3 Dépassement de l'espace de stockage de l'abonnement

Si l'espace de stockage téléchargé ou utilisé dépasse celui de l'édition myCloud actuellement utilisée, il peut y avoir des restrictions d'utilisation (p. ex. le téléchargement de nouvelles données n'est plus possible) jusqu'à ce que le volume corresponde de nouveau à la quantité autorisée (p. ex. suite à la suppression de données par le client) ou qu'une autre édition avec plus ou suffisamment de stockage ait été commandée. En principe, Swisscom n'efface aucune donnée du client. Si, exceptionnellement, une suppression par Swisscom s'impose, Swisscom en informera le client au préalable.

3. Obligations du client

3.1 Conditions

Le minimum requis pour utiliser myCloud est un appareil compatible Internet. Les informations sur

les systèmes d'exploitation pris en charge sont disponibles sur mycloud.ch, dans l'App Store ou sur Google Play.

Le client doit être domicilié en Suisse.

3.2 Application myCloud

Si le client se procure le service dans l'App Store, sur Google Play ou auprès d'un autre fournisseur en ligne en tant qu'application, il confirme avec l'achat qu'il accepte également toutes les dispositions légales concernant l'achat d'une application auprès du fournisseur concerné (p. ex. App Store, Google Play).

En ce qui concerne l'utilisation de l'application Swisscom myCloud téléchargée, seule une relation contractuelle entre le client et Swisscom est établie. Le client accorde ainsi à l'App Store concerné (App Store, Google Play) le droit de faire exécuter les dispositions prévues par la présente description de services, au besoin par voie judiciaire, et ce même s'il n'y a pas de convention à cet égard entre lui-même et le fournisseur en ligne en ce qui concerne ladite application.

3.3 Utilisation conforme à la loi et au contrat

Le client est responsable d'une utilisation des prestations conforme à la loi et au contrat. En complément du point 3 des CGV, le partage de contenus illégaux ou immoraux de quelque nature que ce soit est également considéré comme illégal ou contraire au contrat (p. ex. propriété intellectuelle de tiers sans base légale ou contractuelle appropriée, contenus portant atteinte aux droits de la personnalité, contenus interdits par le droit pénal comme la pornographie enfantine, etc.).

4. Coûts

4.1 Frais d'abonnement et d'utilisation

Selon l'édition du produit (voir mycloud.ch), des frais d'abonnement mensuels peuvent s'appliquer. Dans certaines constellations (voir mycloud.ch), il est possible de s'abonner à un espace de stockage supplémentaire moyennant des frais.

L'accès à l'application peut entraîner des frais de transmission de données. La question de savoir si et dans quelle mesure de tels coûts sont occasionnés dépend de la connexion qui permet la transmission des données. Des frais d'itinérance sont à prévoir pour une utilisation à l'étranger.

4.2 Début de l'obligation de paiement ; modification

L'obligation de paiement commence à la date de la commande de l'édition payante du produit. En cas de changement pour une autre édition de produit, le nouveau montant prend effet immédiatement après la passation de la commande.

4.3 Retard

En cas de retard de paiement ou d'échec du débit de la carte de crédit, Swisscom se réserve le droit, outre les mesures prévues dans les CGV, de rétrograder l'édition du produit choisie par le client à l'édition de base, de résilier ou de restreindre l'accès au contenu stocké, de supprimer le contenu stocké par le client ou de résilier son compte.

En cas de paiement par carte de crédit, il est recommandé au client de s'assurer que les données les plus récentes de sa carte de crédit sont toujours enregistrées auprès de myCloud. Si ces données ne sont plus actuelles, les montants dus ne pourront pas être débités et les conséquences prévues en cas de demeure s'appliqueront.

5. Autres dispositions

5.1 Géodonnées

myCloud utilise un fournisseur de services cartographiques pour attribuer les photos téléchargées à des emplacements géographiques et lui transmet les géodonnées correspondantes. L'affectation géographique ne peut pas être désactivée.

5.2 Informations aux autorités

Le client prend connaissance du fait que Swisscom peut être contrainte, à la demande d'une autorité, d'accorder l'accès à ses fichiers et de divulguer ses données personnelles.

5.3 Partager un lien

Le client reconnaît qu'il est seul responsable du partage des contenus. Il peut désactiver le lien et annuler le partage à tout moment. Il est tenu d'informer les personnes auxquelles il fournit un lien que leur adresse IP sera récupérée lors de l'accès au lien et que myCloud enregistrera également leur comportement d'utilisateur.

5.4 Accès aux fichiers en cas de décès

Si le client décède, la ou les personnes qui peuvent avoir accès aux fichiers sont celles qui disposent des données d'accès au login Swisscom.

6. Politique d'utilisation équitable (Fair Use Policy)

myCloud est destiné à un usage personnel courant, notamment pour stocker des photos, des clips vidéo et des fichiers. Si l'usage diverge sensiblement d'une utilisation personnelle normale, Swisscom se réserve à tout moment le droit d'interrompre ou de limiter la fourniture des prestations ou de prendre toute autre mesure appropriée. Les mesures possibles sont notamment : la limitation du volume de données téléchargées mensuellement, la limitation de la taille des fichiers téléchargés, l'exclusion d'un certain type de données à télécharger ou la désactivation temporaire du compte. Les utilisateurs concernés par ces mesures en seront informés.

7. Utilisation abusive

Swisscom prend différentes mesures dans le but d'empêcher et de détecter les abus. En particulier, les opérations de partage de contenus avec des tiers (sharing) - mais non les contenus en soi - sont surveillées au moyen de divers indicateurs.

Si un client cause des dommages ou met en danger une prestation, les installations d'un tiers ou de Swisscom, ou s'il existe des signes d'un comportement contraire à la loi ou au contrat, en particulier dans le domaine du partage de matériel protégé par le droit d'auteur (musique, films, images), Swisscom est en droit d'inciter le client à une utilisation conforme au droit et au contrat (approche conforme à la procédure « Notice and Takedown » du Code de conduite Hébergement de la SIMSA), de changer, limiter ou cesser la fourniture de ses prestations sans préavis et sans dédommagement, de résilier le contrat sans délai et sans dédommagement, de supprimer immédiatement le compte, d'empêcher le téléchargement de données illicites, de prendre toute autre mesure nécessaire ainsi que d'exiger le cas échéant des dommages-intérêts et la libération des prétentions de tiers.

8. Directives en matière de contrôle de l'exportation

Ce logiciel est soumis aux directives en matière de contrôle de l'exportation ainsi qu'à d'autres lois des États-Unis et ne peut être exporté, ré-exporté ou transféré dans certains pays (à ce jour : Cuba, Iran, Corée du Nord, Soudan, Crimée d'Ukraine et Syrie) ou à des personnes ou des sujets de droit interdits de biens d'exportation en provenance des États-Unis (y compris ceux figurant sur (a) les listes des personnes et entités refusées [Denied Persons List et Entity List] du Bureau of Industry and Security et sur (b) la liste des Specially Designated Nationals and Blocked Persons de l'Office of Foreign Assets Control).

9. Entrée en vigueur, durée et résiliation

9.1 Entrée en vigueur et durée

Le contrat est conclu lors de la première utilisation par le client et ce, pour une durée indéterminée.

9.2 Résiliation d'une édition payante / Changement d'édition

Le client peut modifier l'édition du produit sélectionné à la rubrique « Paramètres » de son compte Swisscom myCloud. Si le client souhaite annuler une édition payante et passer à une autre édition, le produit sera immédiatement rétrogradé à une édition inférieure du produit. Le point 4.2 s'applique aux frais et le point 2.3 à l'espace de stockage.

9.3 Résiliation de myCloud avec suppression du compte

Chaque partie peut résilier le contrat sans frais à tout moment. Demeurent réservées les durées minimales d'utilisation convenues lors de la commande.

Après la résiliation du contrat, les données et le compte sont supprimés.

9.4 Suppression du service de base

Si le client myCloud bénéficie d'avantages parce qu'il utilise un service de base de Swisscom, ces avantages (p. ex. avantages financiers, espace de stockage supplémentaire) cessent automatiquement de s'appliquer en cas de suppression de ce service de base. On procédera si nécessaire à une migration vers l'édition du produit qui est disponible pour les nouveaux clients myCloud sans acheter un service de base. En outre, le point 2.3 (espace de stockage) doit être respecté.

Mars 2023